Valls préparerait une loi autorisant l'armée à intervenir sur le territoire français : pour tirer sur qui ?

écrit par Christine Tasin | 6 novembre 2015

Même nos gouvernants prennent conscience de l'extrême urgence de la défense de la France : l'armée aura le droit d'intervenir sur le territoire français et de tirer début 2016 si le parlement le confirme.

Il semblerait que selon des renseignements intérieurs (DGSI) « *les services antiterroristes, les unités spécialisées de la gendarmerie et de la police ne suffisent plus à assurer la sécurité du pays ou des sites sensibles.* »

Ceci n'étonnera certes pas les patriotes de *Résistance Républicaine*, mais la nouveauté c'est qu'on ne prend même plus la peine de cacher l'imminence du danger. Ainsi le *Canard enchaîné* du 4 novembre, toujours très bien renseigné, dévoile les projets du chef d'état- major des armées Pierre de Villiers. Claude Angeli du *Canard enchaîné* cite :
« *A la fin du mois d'octobre, reçu à l'Assemblée par la*

commission de la défense, Pierre de Villiers , chef d'état-major des armées, n'a pas hésité à saper le moral de ses interlocuteurs. A l'en croire la France et d'autres Etats vont devoir affronter « un niveau de menaces (terroristes) inédit depuis de nombreuses années ». C'était sans doute une façon de préparer ces députés à l'idée d'une intervention de l'armée sur le sol français et au vote qui, dans quelques mois pourrait l'autoriser. »

« A Paris et Washington, les responsables politiques, les états-majors et les services de renseignement n'en font guère mystère : Daesh, Al-Qaida et leurs affidés nous promettent selon la remarque pessimiste d'un diplomate « des lendemains qui sautent ». Il serait évidemment stupide de nier cette menace, mais la présence de soldats dans nos rues qui pourraient éventuellement ouvrir le feu, selon de nouvelles règles très « contraignantes » (formule d'un expert militaire) est très discutable…… »

« En octobre, face aux députés, Pierre de Villiers parle de « rupture stratégique » et affirme que « *les forces de sécurité intérieure ont besoin du renfort substantiel et durable des forces armées* ». Avant de conclure : « P*uisque nous avons affaire (à l'étranger) aux mêmes terroristes, nous devons pouvoir recourir, le cas échéant, à des modes d'action qui s'inspirent de ceux utilisés (par nos troupes) à l'extérieur du territoire national* ». Car l'adversaire, dit-il « *utilise en France les modes d'action que nous affrontons en opérations extérieures* ».

« La préparation du passage à l'acte a été confiée au Secrétariat général de la défense et la sécurité nationale, sous le contrôle du Premier Ministre. L'Etat-major des armées et celui de l'armée de terre participent à cette évolution de leurs missions, déjà qualifiées de « projections des forces intérieures ».

Et Manuel Valls ne veut pas que cette réflexion s'éternise.

Deux mois d’examen des mesures envisagées et des nouveaux textes et règlements sont prévus pour définir un « cadre juridique » à cette intervention de l’armée. Et, au début de l’an prochain, le tout sera présenté aux députés et aux sénateurs. Avec prière de réagir, comme ce fut naguère le cas, lors de la loi sur le renseignement, sans trop d’états d’âme. »

Malgré les précautions oratoires de Claude Angeli (du *Canard enchaîné* !) trouvant les nouvelles mesures comme ouvrir le feu très discutables, il est évident que le gouvernement prend conscience que le prochain attentat sans réponse efficace de leur part peut déclencher quelque chose de beaucoup plus important, et que les militaires semblent prendre les devants à défaut de politiques responsables.

Alain de Catalogne, responsable Résistance républicaine Espagne

Note de Christine Tasin

Je serai moins optimiste qu’Alain. Ceux qui nous gouvernent actuellement ne sont pas prêts à indisposer la communauté musulmane en permettant à l’armée d’intervenir dans les territoires perdus de la République pour combattre les terroristes qui s’y trouve(ro)nt. Je crains bien que, sous un beau prétexte (défendre la France et les Français contre les affreux djihadistes de Daesch – et de Al Qaïda que la France soutient en Syrie…- il ne s’agisse de mettre au pas les patriotes qui seraient désireux de faire ce que le gouvernement ne veut pas faire.

Je ne suis pas complètement certaine que l’on ne reverra pas en France ce que les pieds-noirs et les harkis ont vu en Algérie en 62, l’interdiction faite à l’armée de les défendre.

Nous avons des traîtres et des salauds au gouvernement. Ils sont capables de tout. Méfions-nous…